

Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 20 janvier 2016

L'an deux mil seize, le vingt du mois de janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué en date du quinze janvier deux mil seize, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 11

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire,

Membres présents :

Monsieur Paul ABELARD, Monsieur David BARAIZE, Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Monsieur Julien GILLES, Madame Cécile HUET, Monsieur Sébastien LANDEAU-TROTTIER, Monsieur Mickaël LAURENT-BERTHONNEAU, Monsieur Fabrice LEPAGE, Madame Sandra PELLETIER, Madame Ophélie SAULDUBOIS, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:

Madame Gwennola CHAUDET donne pouvoir à Madame Ophélie SAULDUBOIS
Madame Maria DANIEL

Monsieur Bernard LE HIR donne pouvoir à Madame Cécile HUET

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Madame Sandra PELLETIER

Secrétaire de séance : Monsieur David BARAIZE

1) Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2015 ;

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

20h40 arrivée de Madame Ophélie SAULDUBOIS.

2) Commissions communales

❖ Vie locale et proximité :

- Bibliothèque ;

Suite aux retours du questionnaire envoyé à la population, les bénévoles de la bibliothèque ont décidé d'ajouter une permanence le mercredi après-midi à partir du mois de mars.

De plus, 7 bénévoles ont rejoint la bibliothèque.

Le compte-rendu de la réunion sera envoyé aux membres du Conseil municipal.

- Bulletin ;

Le bulletin est en cours de relecture. Il devrait être distribué la semaine prochaine, en fonction des corrections. Le dossier central porte sur la restauration scolaire et la carrière d'André Drouin, notre employé communal.

Distribution : de plus en plus de papiers sont distribués par le facteur. Il souhaite arrêter de faire ces distributions pour nous. Une nouvelle organisation est prévue et sera vue avec les associations concernées.

- Fête communale ;

En cours. Les conseillers souhaitant participer à l'élaboration de cette fête sont les bienvenus.

- Pot du personnel.

Pot du personnel et des bénévoles organisé le 23 janvier à 11h à la mairie.

Les travaux dans le préfabriqué sont terminés. Enormément de retours positifs suite aux nouveaux aménagements. Il reste les placards ainsi que les rampes d'accès à installer. L'entrée se fera ensuite

par la porte de derrière. De nouvelles clés, non copiables, seront ensuite distribuées aux Présidents des associations.

❖ **Urbanisme :**

M. BARAIZE et M. DEMOIS vont prendre rendez-vous avec les urbanistes d'Angers Loire Métropole pour entamer les discussions sur le renouvellement urbain du centre bourg, faire un point sur les terrains en possession de la commune et ceux à acquérir.

D'ici à 2027, la commune est autorisée à construire 60 logements. Le Conseil souhaite mettre à la vente des parcelles plus petites que celles du Clos du Charron pour une valeur de 30 000 € environ.

Une réflexion est en cours pour changer le mode de fonctionnement du poste de cantonnier et augmenter le travail effectué en régie (élagage, fauchage par exemple) ainsi qu'incorporer la gestion différenciée au mode de fonctionnement de la commune. Lorsque le plan sera élaboré, une communication participative sera organisée.

❖ **CCAS**

La galette des 60 ans et plus est prévue le samedi 30 janvier à 15h dans le préfabriqué.

Le repas des anciens est fixé au samedi 23 avril. Le format change, celui-ci se déroulera au restaurant le P'tit Cheffes à Cheffes sur Sarthe.

3) Finances ;

❖ **Compte administratif 2015 et BP 2016.**

Deux présentations du réalisé 2015 sont proposées aux membres du Conseil :

- Une contenant les emprunts arbitrés en euros ;
- L'autre sans les emprunts et les données inhabituelles intervenus sur l'exercice 2015.

Cette présentation en deux temps a pour but de faciliter la lecture du budget et permettre une meilleure compréhension des évènements exceptionnels intervenus durant l'année écoulée.

Données exceptionnelles :

- Arbitrage des trois emprunts communaux en francs suisses en euros après abandon du « taux plancher » par les banques suisses le 15 janvier 2015 ;
- Transformation en communauté urbaine d'Angers Loire Métropole au 1er janvier 2016 et nouvelles compétences attribuées à l'intercommunalité le 1er septembre 2015, soit une attribution de compensation versée à Angers Loire Métropole doublée sur l'exercice (changement des comptes dédiés à l'exercice de la compétence voirie – 61523 maintenant 458 – compte de tiers en investissement).

Dépenses de fonctionnement :

- Entretien du matériel roulant estimé à 10 000 €, un arbitrage va être fait pour l'exercice 2016
- Le temps attribué à la commune pour l'utilisation du technicien de secteur va être abaissé à 7.5 % (pas de gros projet sur l'exercice et ajout d'un quart de temps d'une secrétaire) ;
- Attribution de compensation multipliée par trois. Cette hausse est due au passage en Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole. Les compétences voirie et pluviale entre autres, ne seront plus exercées par la commune (paiement). Cependant, reversement d'une partie de ces nouvelles compétences à la commune et annulation de l'attribution de compensation négative à partir du 1^{er} janvier 2016.
- Le mode de fonctionnement du centre de loisirs de Soulaire-et-Bourg devrait changer. Nous n'avons pas encore de perspective sur cette évolution. (éventuelle fusion entre les centres de loisirs de Soulaire-et-Bourg et Feneu).

Recettes de fonctionnement :

- Diminution des recettes cantine, accueil périscolaire et T.A.P. ;

- Diminution de la dotation de solidarité communautaire en 2016 (part de la compensation de l'attribution de compensation négative enlevée soit environ 8 000 €) ;
- Augmentation du fonds de péréquation qui devrait « limiter » la baisse de la DGF.
- Droit de mutation : en fonction du dynamisme des ventes sur le département. Les précédents exercices n'ont pas été très dynamiques.
- Baisse de la DGF estimée à 7 000 €.

Dépenses investissement :

- Interrogations sur le matériel de transport.
- Réflexion à mener en matière d'investissement informatique, entretien des tracteurs (10 000 €), achat d'un véhicule.

Un Compte administratif et Budget Primitif retravaillés seront envoyés aux conseillers pour une meilleure compréhension et appréhension du réalisé et du budget.

Réflexion autour d'une commune nouvelle et/ou d'une mutualisation de services. Il faut privilégier le « travailler ensemble » avant d'envisager une éventuelle fusion des communes. Le travail autour de la mutualisation du matériel va être relancé.

4) Questions diverses :

Tour de table :

Paul abelard demande à ce qu'une date de commission Urbanisme soit fixée.

M. BARAIZE reprendra contact avec les membres de la commission très prochainement.

Dates des prochains Conseils municipaux :

- 17 février 2016 ;
- 16 mars 2016 ;
- 13 avril 2016 ;
- 11 mai 2016 ;
- 15 juin 2016 ;
- 6 juillet 2016.

Date prochain conseil : Mercredi 17 février 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h46